



ATELIER

La Ville et le Rhône

**Projets conçus par des étudiants de l'Université de Genève
Master en sciences de l'environnement, Filière urbanisme**

**sous la direction de Géraldine Pflieger,
Jérôme Chenal et Maria-Isabel Haroon**

NOTE PRÉLIMINAIRE

::: Le Master en sciences de l'environnement de l'Université de Genève

L'Institut des sciences de l'environnement de l'Université de Genève décerne un master interdisciplinaire en sciences de l'environnement qui traite des différents enjeux centraux du changement global en cours : l'eau, la biodiversité, l'écologie urbaine, la climatologie, l'énergie, les systèmes d'information.

Dans le cadre de la filière s'intéressant aux enjeux urbains et aux relations entre ville et environnement, l'atelier sur la ville et le Rhône à Genève a proposé cette année à 15 étudiants de 2e année de travailler sur la problématique des nouvelles opportunités d'aménagement que pouvaient offrir les espaces situés à proximité du Rhône.

Cet atelier a proposé l'option originale de combiner un diagnostic socio-environnemental approfondi et un atelier classique d'aménagement et de projet urbain. Les étudiants ont travaillé durant 4 mois par groupes de 5 personnes et ont chacun proposé, de leur propre initiative, un projet d'aménagement urbain, intégrant les spécificités liées à la proximité du fleuve et à la valorisation des espaces naturels. Après la formulation d'une première esquisse, l'équipe enseignante a accompagné les étudiants dans la formalisation du projet et l'évaluation de sa faisabilité.

L'enseignement par projet reste une méthode clé des études urbaines dans le monde entier. Sa portée pédagogique évidente ne doit pas masquer l'intérêt pour la société et les décideurs de disposer de projets urbains innovants, hors des commandes publiques, élaborés par la jeune génération et qui offrent un regard renouvelé sur la ville. Peut-être trouveront-ils un écho dans l'action publique locale. (gp)

► Pour en savoir plus sur
la Maîtrise universitaire en sciences de l'environnement
consulter le site <http://www.unige.ch/muse/index.html>

> Ce dossier reprend la totalité des textes publiés en novembre 2010
par le site d'information sur l'eau *aqueduc.info*
[<http://www.aqueduc.info/-Atelier-VILLE-ET-EAU->]
avec la collaboration de **Géraldine Pflieger**,
Maître d'enseignement et de recherche à l'Université de Genève

Et au milieu coule un fleuve

aqueduc.info ouvre ses pages à trois projets conçus par des étudiants de la filière urbanisme du Master en sciences de l'environnement de l'Université de Genève. Trois propositions inédites qui répondent à de vrais besoins d'équipement des Genevois, imaginent des points d'articulation originaux entre la ville et le fleuve et ouvrent des perspectives pour des usages renouvelés du Rhône tout en respectant son environnement naturel.

Flurbanisation. Le néologisme inventé par l'historien français Bernard Le Sueur n'est sans doute guère élégant. Mais, faisant écho à la 'rurbanisation' des années soixante et à la quête d'espaces campagnards par les gens des villes, il a tout de même le mérite de dire d'un seul tenant l'ambition toute récente des grandes cités fluviales de revaloriser les voies d'eau qui les traversent et de réconcilier leurs habitants avec des berges dont bon gré mal gré ils avaient été dépossédés.

Ici des équipements portuaires et des quais à l'usage des chalands et autres bateliers, là des installations hydroélectriques et des sites industriels : les villes fluviales, au fil du temps, avaient abandonné leurs rives aux activités économiques, coupant les riverains de leur environnement naturel.

Aujourd'hui ce paysage économique a changé. Les dynamismes d'antan ont peu à peu laissé la place à d'informes bâtisses et à des terrains vagues. Et l'on se dit, ici et là, qu'il faudrait faire preuve d'imagination, non pour ressusciter la nostalgie des vieilles cartes postales, mais pour réinvestir des territoires dont on a peut-être oublié qu'ils font partie de l'histoire et de l'identité des cités auxquelles les fleuves, précisément, ont jadis donné le droit de vivre et de grandir.

"Espace identitaire, écrit Gabriele Lechner, historienne de l'architecture, le fleuve constitue un élément de mémoire du lieu, un bien transmis, qu'il est question aujourd'hui à la fois de révéler, de rendre accessible et utilisable pour le plus grand nombre. Il s'agit de lui inventer un nouveau destin, de nouveaux usages, afin de le mettre en accord avec les aspirations et nécessités de l'époque." (1)

De nombreuses villes de par le monde se mettent désormais à créer, aux abords de leurs fleuves, des lieux conviviaux et font fleurir les slogans qui, pour le meilleur et pour le pire, sentent la nature et le farniente : chaque été, les bords de Seine parisiens alignent palmiers, hamacs et parasols et se changent en plages de sable, tandis que Lyon, en toutes saisons, invite à "vivre la ville d'une autre manière" : piétons, amateurs de vélos, rollers et autres amateurs de mobilité douce s'en donnent à cœur joie sur l'interminable voie verte qui longe la rive gauche du Rhône. Sans parler, à Lyon toujours, du projet assez pharaonique de reconversion de son bout de presqu'île, justement baptisé Confluence, entre Rhône et Saône, pour en faire un quartier moderne hors normes (2).

Quand l'imagination prend le pouvoir, tout semble possible. Les habitants de Sion, en Valais, ont découvert l'été dernier un projet (3) qui leur suggère d'amener leur ville au fleuve, le Rhône encore lui, relégué dans l'arrière-décor. Il faut dire que le contexte se prête à de telles audaces virtuelles : ce canton s'est lancé dans un vaste et long chantier de correction du fleuve, la troisième de l'histoire. Pareille occasion de repenser les liens tangibles entre la ville et l'eau ne se représentera pas de sitôt : des étudiants de l'École Polytechnique Fédérale de Zürich l'ont bien compris, redessinant un nouveau paysage rhodanien et une ville où en son milieu coulerait un fleuve...

Que des étudiants, futurs paysagistes, ingénieurs, architectes ou autres, planchent sur les espaces riverains des villes fluviales est plutôt encourageant pour qui cherche à leur redonner vie. À l'image par exemple de ceux qui œuvrent en France dans l'Atelier permanent fleuve-paysage, coordonné par la Maison du fleuve Rhône à Givors (4). Il importe que des jeunes, dans leurs disciplines de recherche, aient la possibilité, sans préjugés ni aucune sorte de frein aux idées, de faire valoir leur vision novatrice de ce que pourraient être les cadres de vie de demain. Quitte ensuite à faire affiner leurs propositions par d'autres experts.

La démarche menée par Géraldine Pflieger, Jérôme Chenal et Maria Isabel Haroon avec une quinzaine d'étudiants de l'Institut des sciences de l'environnement de l'Université de Genève nous paraît relever de la même dynamique (5). Qu'il s'agisse de revivifier l'espace où le Rhône genevois et l'Arve mêlent leurs eaux, de revaloriser les rives industrielles du fleuve ou de retisser les liens d'une collectivité avec son cadre fluvial, l'enjeu qui stimule leurs travaux ne peut qu'être pris au sérieux : il est grand temps de jeter un regard neuf sur les traversées urbaines de ces fleuves qui, aujourd'hui, semblent prendre leur revanche sur la peur ou l'indifférence avec lesquelles les citoyens les ont longtemps regardés.

Bernard Weissbrodt

Notes

(1) Gabriele Lechner, *"Le fleuve dans la ville - La valorisation des berges en milieu urbain"*, 2006. Dossier disponible sur le site du [Centre français de documentation de l'urbanisme](http://www.cdu.urbanisme.developpement-durable.gouv.fr/article.php3?id_article=209) [http://www.cdu.urbanisme.developpement-durable.gouv.fr/article.php3?id_article=209]

(2) Voir le site [Lyon Confluence](http://www.lyon-confluence.fr/) [http://www.lyon-confluence.fr/]

(3) Voir dans aqueduc.info : *"Sion-sur-Rhône, ou comment amener la ville au fleuve"* [http://www.aqueduc.info/Sion-sur-Rhone-ou-comment-amener]

(4) Lien vers [l'Atelier permanent fleuve-paysage](http://www.fleuverhone.com/Le-fleuve-demain/L-Atelier-permanent-fleuve-paysage) [http://www.fleuverhone.com/Le-fleuve-demain/L-Atelier-permanent-fleuve-paysage]. Voir aussi le site [Des rives et des rêves](http://www.desrivesetdesreves.org/) [http://www.desrivesetdesreves.org/]

(5) Géraldine Pflieger est Maître d'enseignement et de recherche (UNIGE), Jérôme Chenal, chercheur à University College London et Maria Isabel Haroon, chargée d'enseignement (UNIGE).

::: Genève, "au Fil du Rhône"

Si Genève s'est depuis le 19e siècle fortement préoccupée d'aménager sa rade urbaine, à preuve les quais qui sur les deux rives connaissent une large fréquentation quasiment en toute saison, ce n'est que récemment qu'elle a pris conscience de la nécessité de réaménager les espaces publics riverains du Rhône, entre le Pont du Mont-Blanc et la pointe de la Jonction.

Au milieu des années 1990, alors que s'achève la construction d'un barrage-écluse à quelques foulées du centre-ville, une commission municipale planche sur la meilleure manière de réhabiliter l'ensemble de cet espace fluvial et de le rendre au cheminement piétonnier, en mettant en continuité places, quais, promenades, digues, ponts et passerelles. Il en ressort un projet, baptisé "Au Fil du Rhône", dont la mise en œuvre, confiée à l'architecte genevois Julien Descombes et prévue sur plusieurs années, s'est déjà concrétisée par quelques réalisations notoires. Dernière en date : la rénovation du pont historique dit "de la Machine" et l'aménagement sur pilotis d'une esplanade en bois offrant au public "un nouveau lieu de détente insolite au cœur de la rade".

L'ensemble du projet, auquel plusieurs artistes ont été associés dès le départ, s'est vu attribuer en l'an 2000 le Prix Wakker de Patrimoine suisse, récompensant les efforts des architectes, ingénieurs et artistes soucieux de "faire de l'espace fluvial un espace à vivre". Ce qui correspond à une sorte de reconnaissance on ne peut plus officielle pour une initiative qui tente non sans succès de concilier recherche esthétique et valorisation du patrimoine industriel du fleuve urbain. (bw)



Le Rhône à Genève, exutoire du Léman : passage piéton sous le pont du Mont-Blanc



Le pont rénové de la Machine



Passerelle du barrage-écluse du Seujet
© photos aqueduc.info

Le Rhône peut-il offrir des opportunités nouvelles d'aménagement ?

Trois projets urbains pour réarticuler Genève et son fleuve
Géraldine Pflieger

Depuis le XIXe siècle, le Rhône a assuré la prospérité industrielle et urbaine de la ville et du canton de Genève. L'usage de la force motrice via les moulins puis grâce à la distribution d'eau sous pression a soutenu le développement des manufactures genevoises et de l'industrie horlogère. La distribution d'eau sous pression à tous les étages – élément de standing déterminant pour la promotion économique des années 1870 – est aussi devenue un atout pour le développement résidentiel de la ville, tant dans le centre historique que dans les faubourgs annexés.

A partir du début du XXe siècle, l'épopée hydroélectrique et la construction de barrages au fil du Rhône permettent aux autorités publiques d'acquérir des ressources indispensables à la poursuite du développement industriel et fort intéressantes pour renflouer les budgets publics et financer les équipements collectifs (parcs, espaces publics, musées).

Après plus de deux siècles d'exploitation des potentiels énergétiques du Rhône, les années 1960 à 1990 sont marquées par la diffusion des politiques de protection de la qualité de l'eau et des milieux naturels tant au plan fédéral que cantonal. Ces nouveaux instruments d'intervention vont renforcer le niveau de protection du fleuve et de ses berges.

La promotion des nouveaux usages écosystémiques passe par des projets de renaturation, de réaménagement des berges et une régulation des débits plus respectueuse de la faune et de la flore. Le Rhône genevois devient progressivement le lieu de superposition des protections environnementales : zones humides, zones de protection de la biodiversité et réserves naturelles, zone de protection du paysage. Le Rhône permet la diffusion d'activités récréatives, il devient un espace de promenade et de détente remarquable pour les Genevois.

Au terme de ces deux grandes phases d'exploitation énergétique et de protection des écosystèmes, l'urbanisation, la ville, demeure étonnamment distante du fleuve qui l'irrigue. A l'inverse de nombreuses métropoles et capitales construites autour des fleuves, Genève a fait du Rhône un vaste jardin. Mis à part une courte section urbaine descendant du Lac Léman vers la jonction Rhône-Arve, le Rhône se transforme immédiatement en un corridor écologique, protégé de la ville environnante.

Mais à l'heure où la pression ne cesse de s'accroître sur le canton de Genève, qui manque de logements, de lieux de vie, d'espaces culturels, la problématique de l'atelier "eau et aménagement urbain" était d'évaluer dans quelle mesure cet espace peut offrir des opportunités nouvelles d'aménagement, en termes de logements et d'espaces publics. L'enjeu n'était pas d'envisager une urbanisation continue des abords du fleuve qui serait purement utopique, tournant le dos aux principes de respect des espaces naturels et peu acceptable par les habitants.

A l'inverse, les travaux menés par les étudiants de la filière urbanisme du Master en sciences de l'environnement de l'Université de Genève se sont orientés vers des projets "gagnant-gagnant" permettant de développer la ville tout en poursuivant la valorisation des berges du Rhône, en travaillant sur des friches industrielles ou des terrains qui disposent encore d'un fort potentiel de valorisation environnementale et urbaine.

Les trois projets urbains conçus par les étudiants autour du Rhône sont complémentaires. Chacun valorise des lieux remarquables mais encore délaissés : la pointe de la Jonction abritant un dépôt de transports publics bientôt déplacé, une friche industrielle à proximité du quartier de grands ensembles du Lignon, des terrains non aménagés à proximité du village de la Plaine, d'ores et déjà desservis par le RER genevois.

Les trois projets proposent des équipements indispensables aux Genevois : un espace culturel tant attendu par les habitants et les élus de tous bords, des logements pour les étudiants indispensables au développement d'une ville universitaire et un quartier pour les familles desservis par des infrastructures de transport collectif.

Enfin, ces trois projets améliorent la qualité paysagère des lieux et proposent de nouveaux points d'articulation entre la ville et le fleuve. Ils offrent de nouveaux points de vue et ouvrent des perspectives pour des usages renouvelés du fleuve – transports publics, baignade, promenade – sans modifier les périmètres de protection des espaces naturels.

Géraldine Pflieger,
Atelier La Ville et le Rhône,
avec Jérôme Chenal et Maria-Isabel Haroon



Le Rhône genevois,
en amont du Pont-Butin
© photo aqueduc.info

Le Rhône genevois, long de 27,2 kilomètres entre sa sortie du Lac Léman et la frontière française, traverse ou côtoie 12 communes. Son débit moyen à sa sortie du territoire suisse, après avoir reçu les apports de plusieurs affluents, dont les plus importants sont l'Arve et l'Allondon, est de 342 m³/s. Trois barrages hydroélectriques sont installés sur son cours au Seujet (en ville de Genève), à Verbois et à Chancy-Pougny.

> Pour en savoir plus sur
le suivi environnemental du Rhône genevois,
consulter le site www.rhone-geneve.ch

Un espace culturel à la pointe de la Jonction

**Revivifier la confluence du Rhône et de l'Arve :
une manière de ne pas laisser la culture en périphérie**

Depuis la fermeture de plusieurs squats et la destruction du site d'Artamis - une ancienne friche industrielle du quartier de la Jonction occupée par des ateliers d'artistes, des bars et salles de concerts - la Ville et le Canton de Genève font face à une pénurie de lieux à vocation culturelle accessibles à tous, tant pour les activités diurnes que nocturnes.

Le projet que nous avons étudié après avoir pris connaissance de la disponibilité et de l'affectation des terrains urbanisables dans le Plan directeur cantonal, prévoit le développement, sur les parcelles de l'extrême pointe de la Jonction, d'un espace culturel polyvalent, fondé sur une accessibilité à tous les publics, en relation avec le milieu naturel, et en toute saison.



Jonction :
un autre mot pour dire, à Genève,
la confluence du Rhône (à gauche)
et de l'Arve
(photo : étudiants MUSE)

Emblématique et cosmopolite

La Jonction est un lieu emblématique de Genève. Non seulement par sa dimension symbolique liée à la confluence du Rhône et de l'Arve dont il tire son nom, mais aussi par son histoire : jadis faubourg fier de ses jardins, plus tard quartier ouvrier abritant d'importantes activités industrielles aujourd'hui délaissées, la Jonction, avec ses quelque 14'000 habitants, fait désormais figure d'espace jeune et cosmopolite.

Compte tenu de sa situation entre deux eaux et des espaces naturels environnants, de la superficie du site, de sa position urbaine centrale et de sa future desserte par une ligne de tramway, il nous a semblé que ce lieu devait être rendu à la population genevoise, qu'il offrait une configuration idéale pour l'implantation d'équipements publics et qu'il offrait un potentiel naturel pouvant être valorisé dans une démarche cohérente de développement urbain durable.

Ce site, dont l'aménagement est convoité par plusieurs acteurs publics et privés, a certes fait l'objet de plusieurs concours d'architecture sans toutefois trouver de destin. Il offre pourtant des opportunités de réaménagement intéressantes dans un futur proche du fait du déplacement annoncé du dépôt des Transports Publics Genevois.

Une triple exigence

De cette vision globale nous avons dégagé trois axes de travail qui se retrouvent dans les différents volets du projet, à savoir : l'accès à tous, la polyvalence et l'intégration au milieu naturel. Concrètement, cela se traduit par un aménagement qui laisse une large place aux espaces verts, grâce à un parc, des terrasses, un cordon boisé et protégé le long des berges du Rhône et de l'Arve et une plateforme permettant un accès privilégié au fleuve pour la desserte en bateaux-bus (mouettes genevoises) et la création d'une plage.

Notre projet est fortement axé sur une vision large de la culture comprenant ce qui relève des arts musicaux ou plastiques en passant par la relève des savoir-faire. La nature en fait également partie intégrante puisqu'elle s'inscrit dans le mouvement créatif de toute identité culturelle. Dans la mesure où la culture concerne tous les citoyens de manière égale, le projet se doit aussi de répondre aux besoins multiples des différents groupes de population quels qu'ils soient.

La Jonction doit donc devenir un espace de vie où se croisent ces différentes trames. Deux espaces sont dédiés à l'accueil de manifestations culturelles, concerts et expositions, tant à l'intérieur – dans un bâtiment central – qu'à l'extérieur par le biais de la construction d'une scène permanente. Les infrastructures envisagées sont modulables : elles permettent un changement d'affectation en fonction des moments de la journée, des saisons et des divers types de manifestation.



Plan d'aménagement pour un espace public :
périmètre d'implantation (violet),
places/terrasses (bleu),
zones naturelles protégées (vert),
site pollué (jaune)
(extrait du document de travail MUSE/SITG)

La prise en compte des contraintes d'aménagement, celles liées notamment à la conservation des écosystèmes naturels et aux nuisances sonores, a pu se faire grâce à l'élaboration d'un diagnostic précis du site, de ses caractéristiques environnementales, de ses atouts en termes de mobilité et des règles d'affectation des parcelles.

Le plan d'ensemble du pôle culturel esquisse le contour des équipements qui pourront s'intégrer dans le cadre naturel et bâti ainsi que dans le quartier voisin de la Jonction. À l'image des deux cours d'eau qui se rejoignent et se mêlent, notre projet culturel se veut comme une invitation à la jonction de publics de tous horizons, de jour et de nuit, qu'ils soient en quête d'espace naturel ou d'activité culturelle.

Insa Dieme
Damien Regenass
Ginger Rossel
Rafaël Schütz
Alejandra Veliz

(*) Le document de travail "Un projet urbain à la pointe de la Jonction", 37 pages, est disponible sur le site [aqueduc.info](http://www.aqueduc.info) [http://www.aqueduc.info/IMG/pdf/Projet_Jonction_MUSE_2010.pdf]



Le Rhône, à la Jonction, et le viaduc du même nom
© photo aqueduc.info

::: La Jonction, un espace convoité

Dans la perspective du déplacement du dépôt des Transports Publics Genevois, de premiers projets ont émergé depuis le début de l'année 2010 à la pointe de la Jonction dont le principal est celui d'un centre de recherche sur le cerveau et les neurosciences, le projet "Bluebrain", en collaboration entre l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne et les universités lémaniques. Ce projet fait encore l'objet d'importants débats au sein même de l'exécutif cantonal, puisque des options alternatives sont citées dont la création d'un pôle sur les arts visuels. En tout état de cause, ces controverses autorisent à s'interroger sur la faisabilité de ce projet.

De leur côté, les étudiants ont proposé une alternative forte et crédible à ce projet Bluebrain en imaginant un pôle culturel. En effet, depuis près de dix ans, les demandes de lieux culturels pour cette agglomération genevoise de 450'000 habitants ne cessent de s'accroître, venant d'acteurs associatifs et d'élus de tous bords.

En octobre 2010, des jeunes libéraux et radicaux ont lancé une initiative demandant la création d'espaces culturels et de vie nocturne à proximité des zones industrielles ou de friches, plus distantes de l'habitat et limitant les nuisances. Le projet de pôle culturel de la Jonction répond à cette demande unanime et propose en complément un projet mixte et intergénérationnel qui se veut intégrateur pour la vie culturelle cantonale. (gp)

::: Risques de crues et urbanisation

L'aménagement du site de la Jonction est étroitement lié à la régulation des débits du Rhône et de l'Arve grâce au barrage de Verbois en aval. A l'heure actuelle, la prévention contre les inondations de la pointe de la jonction est prise en charge par la concession du barrage de Verbois. Ceci permet d'urbaniser la Jonction moyennant des aménagements veillant aux hauteurs minimales des rez-de-chaussée et en assurant le relai de dispositifs d'alerte en cas de crues.

Cependant, le risque de crues dans cette partie du territoire demeure à l'heure actuelle très limité, d'une fréquence centennale et ne constitue pas un frein à l'aménagement urbain. A l'avenir, les projets de renaturation du cours de l'Arve en amont et le débat autour du désensablement et des chasses du barrage de Verbois, ainsi que l'élévation possible de la fréquence des crues impliqueront néanmoins de reposer la question de la régulation du niveau du Rhône en amont du barrage. (gp)

Une cité étudiante à proximité du quartier du Lignon

Redorer l'image encore trop terne du Rhône et revaloriser ses rives industrielles

La ville de Genève s'est développée grâce et autour de ce point central qu'est l'émissaire du Lac Léman et du Rhône. Historiquement et jusqu'à une période récente, ces deux entités ont joué des rôles très différents : le premier, avec sa rade, est aujourd'hui encore un symbole de la qualité du cadre de vie offert à la cité, le second a toujours été utilisé comme un 'producteur'. Pourtant essentiel à son développement économique, la ville l'a fui.

C'est que le Rhône a pendant longtemps été perçu comme une source de dangers, à cause de la violence de ses crues, des pollutions dues à son exploitation ou des maladies dont il était de fait le vecteur. Ce n'est que depuis la seconde moitié du 20e siècle et l'explosion urbaine des années soixante que la perception du Rhône genevois a commencé à évoluer.

L'émergence d'une "conscience écologique" a ainsi peu à peu fait naître l'image d'une entité naturelle à préserver en priorité. Ces perceptions ont une importance non négligeable, puisqu'elles ont largement contribué à déterminer l'occupation des rives du Rhône. En constante évolution, elles n'ont cependant pas encore permis de valoriser l'ensemble des qualités offertes par les abords directs du fleuve.

Ainsi, les rives du Rhône, hormis au centre de Genève, sont parfois occupées par des zones industrielles utilisant l'eau fluviale. Celles-ci apparaissent comme des "zones sombres", des lieux autour desquels d'autres types d'activités ne peuvent se développer. Il convenait donc de produire une réflexion quant à la revalorisation de ces zones industrielles, cela dans l'optique à la fois de continuer à redorer l'image encore trop terne du Rhône et de créer un lien nouveau entre les habitants du canton et son fleuve.

Un espace reconvertible

Après examen des sites industriels qui jouxtent le Rhône, nous avons pu déterminer une zone de développement industriel et artisanal pouvant être reconvertie : située dans la commune de Vernier, à la périphérie ouest de Genève, à proximité d'un quartier résidentiel, d'une école secondaire et du grand quartier du Lignon mondialement connu de par son architecture et sa situation surplombant le Rhône, la parcelle retenue nous a paru sous-utilisée au regard de ses qualités.



Friche urbaine au bord du Rhône
(photo Aurélie Defago)



Le site retenu (cercle rouge)
(Source image : SITG)



État actuel de la parcelle
retenue pour le projet
(photo Aurélie Defago)

Lieu d'entreposage, elle pourrait accueillir de nouveaux habitants et répondre à la demande de logements à Genève. Sous cet angle, les étudiants constituent un public particulièrement sensible : près de 400 étudiants immatriculés à l'Université de Genève se trouvent avec une demande de logement insatisfaite. Une situation dont l'État de Genève a fait une de ses préoccupations prioritaires.



Logements "conteneurs" à l'Université d'Utrecht (Pays-Bas)
(source : www.inhabitat.com)

Notre projet porte donc sur la reconversion d'une zone de développement industriel et artisanal en cité étudiante. Cela implique tout d'abord de construire un ensemble de trois bâtiments destinés au logement des étudiants. L'originalité du projet tient notamment au fait que ces bâtiments seront de type "conteneurs", très modulables, mobiles, peu coûteux et rapidement installés. Une solution qui a déjà séduit plusieurs grandes villes européennes, telle Amsterdam.

À cette première infrastructure, il convient d'ajouter un ensemble d'offres de services nécessaires pour donner une certaine autonomie à la cité étudiante qui bénéficiera par ailleurs de la forte présence actuelle d'équipements pour les sports traditionnels.

Il semble cependant intéressant de proposer une offre complémentaire et diversifiée d'activités sportives et de loisirs directement liées au paysage des rives du Rhône, ce qui aurait aussi sans doute pour effet d'attirer d'autres usagers, tels le beach-volley, l'escalade, le yoga, les arts martiaux, etc.

Notre projet prend en compte l'ensemble de ces éléments. La proximité de deux foyers de population attenants à la zone, le Lignon (habitat collectif) et Aïre (habitat résidentiel), et la construction de la cité devraient assurer une bonne fréquentation des nouvelles activités proposées et du futur parc que nous suggérons de créer sur la même parcelle.

Adriana Barros-Foggiato
Ousseina Coulibaly
Aurélie Defago
Benjamin Lefèvre
Jekaterina Pasecnik

(*) Le document de travail "*Revalorisation des rives industrielles du Rhône*", 41 pages, est disponible sur le site [aqueduc.info](http://www.aqueduc.info) [http://www.aqueduc.info/IMG/pdf/Projet_Lignon_MUSE_2010.pdf]



La passerelle du Lignon sur le Rhône, est porteuse d'un tronçon de l'oléoduc aboutissant à Vernier et ravitaillant son site de stockage de produits pétroliers en provenance du Sud de la France



© photos aqueduc.info

::: La cité du Lignon

Ils viennent parfois de loin, architectes ou touristes, pour voir à quoi elle ressemble. Imaginée pour abriter dix milliers d'habitants et construite dans les années 1963 à 1971, la cité du Lignon, sur la commune de Vernier, à quelque 5 kilomètres du centre-ville de Genève, appartient au paysage architectural des rives du Rhône, de ses méandres et de ses forêts toutes proches.

C'est un peu la grand'ville à la campagne, puisqu'elle est née sur un ancien domaine agricole que l'un de ses propriétaires, à la fin du 18e siècle, avait baptisé 'Lignon' en référence à une rivière française évoquée par Honoré d'Urfé dans son roman pastoral *L'Astrée* !

L'équipe d'architectes qui l'a conçue a réussi à préserver un maximum d'espaces verts. Sous la direction de Georges Addor, elle a dessiné deux tours dont la plus élevée avec ses 30 étages dépasse les 90 mètres de haut (ce qui en fait l'une des plus hautes de Suisse).

Ce qui est surtout remarquable, c'est l'immeuble voisin des tours, long de plus d'un kilomètre, en un seul tenant et aux lignes brisées, aux appartements traversants bénéficiant du meilleur ensoleillement possible. Au total : 2'780 logements habités actuellement par quelque 6'500 personnes de toutes nationalités. École, église, temple, centre commercial, centre de loisirs : les habitants du Lignon disposent de pratiquement tous les services indispensables à la bonne marche d'une collectivité de cette taille. (bw)

Un nouveau quartier pour les familles dans le village de La Plaine

Ou comment tisser un lien avec le Rhône tout en cherchant à pallier le manque de logements

Malgré sa présence très marquée dans le paysage genevois, le Rhône n'est que peu mis en valeur dans les différents projets immobiliers. À notre sens, l'urbanisation dans ce canton sous-exploite ce potentiel. Dans cette optique, mais aussi dans un souci de respect de la nature, notre projet cherche à exploiter au mieux les potentiels offerts par le fleuve tout en s'intégrant de manière harmonieuse à son environnement.

La Plaine et ses quelque 600 habitants est un village bordant le Rhône à la frontière française. Grâce aux liaisons régulières du Rhône Express Régional, il suffit d'une petite vingtaine de minutes pour rejoindre le centre-ville de Genève. L'identité locale se caractérise à la fois par une forte tradition viticole et par les activités de l'entreprise chimique Firmenich, l'un des leaders mondiaux de la parfumerie et des arômes.

Nous avons remarqué que le village de La Plaine se singularise non seulement par l'ampleur des surfaces inutilisées et potentiellement constructibles, mais aussi par le fait qu'il n'est nullement construit en harmonie avec le Rhône : l'un et l'autre se tournent le dos. D'où notre interrogation : comment tisser un lien avec le fleuve tout en contribuant à l'effort cantonal pour pallier le manque de logements ? "Les Jardins de La Plaine" se présentent donc comme un projet immobilier et de détente permettant de répondre à ces objectifs.



Vue d'ensemble du projet (cercle rouge)
La partie claire correspond
à la zone industrielle
À droite, le confluent Rhône/Allondon
(extrait du document de travail MUSE/SITG)

Compte tenu qu'il s'agit d'un quartier en évolution offrant un réel potentiel de développement qui intéresse le Canton de Genève, notre proposition consiste à mettre en valeur une parcelle constructible et en friche située à proximité du Rhône. Il s'agit, tout d'abord, de construire 100 nouveaux logements pouvant accueillir quelque 350 habitants supplémentaires. Ce chiffre peut paraître modeste compte tenu de la demande de logements dans le canton. Mais dans le cas spécifique de La Plaine, il représente une augmentation d'environ 30 % de la population villageoise.

Dans ce sens, et afin de garantir un développement harmonieux, nous suggérons différents services collectifs : un café-restaurant, une pharmacie, un petit supermarché et une crèche. Le choix de développer ces services répond à une évaluation précise des services disponibles à La Plaine et dans les communes environnantes.

Pour ce qui est de l'aspect environnemental et fluvial du projet, les bâtiments sont orientés de telle sorte que les habitants jouissent d'une proximité directe avec le Rhône et le parc. De plus, et afin de valoriser le Rhône et ses berges en tant que bien commun, nous proposons un large espace public de détente et de loisirs à proximité directe du fleuve.



La parcelle concernée par le projet
(photo : étudiant MUSE 2010)

En effet, à cet endroit, ses rives sont actuellement longées par une route menant au village français voisin de Challex et qui rompt le lien entre le village et le fleuve. Déplacer cette voie routière permettrait de revaloriser les berges du Rhône et de recréer le lien perdu avec le village et ses habitants.

Par ailleurs, la création d'un chemin de promenade sur les rives ferait que ce projet pourrait s'inscrire dans la logique de continuité des parcours existants et de mieux valoriser le Rhône : on ne peut pas dire qu'en l'état actuel la Plaine soit réellement insérée dans un réseau de mobilité douce pédestre ou cycliste.

Mêler l'utile à l'agréable, c'est ce que nous avons tenté de faire dans ce projet revalorisant un pôle périphérique sous-exploité, en le dotant d'infrastructures qui répondent à de multiples besoins, dont le plus urgent est la création de logements à l'échelon cantonal. Notre proposition a également pour ambition de donner une impulsion au développement économique du village par le biais d'une diversification de l'offre en matière de biens et services destinés à la population.

Enfin, et au-delà des activités professionnelles qui en semaine génèrent de nombreux déplacements hors de La Plaine, l'aménagement d'espaces récréatifs permettrait à ses habitants de bénéficier, sur leur lieu de vie, de nouvelles possibilités de loisirs, de délasséments et de rencontres. Ce dernier aspect constituait aussi un de nos objectifs : amener un peu plus de convivialité au village.

Joelle Abi Chaker

Dario Adjaho

Alicia Auroi

Joaquim Hungreker

Diana Joaqui-Lopez

(*) Le document de travail "Les jardins de La Plaine, " 29 pages, est disponible sur le site [aqueduc.info](http://www.aqueduc.info) [http://www.aqueduc.info/IMG/pdf/Projet_La_Plaine_MUSE_2010.pdf]

::: L'ouverture à l'urbanisation du village de La Plaine

La zone d'étude de La Plaine a fait l'objet d'un plan de quartier dénommé "Plan du Rhône" et voté en septembre 2008. Ce plan prévoit une zone d'habitat aux abords du Rhône, sur des terrains actuellement en friche, compensée par le déplacement de la route longeant actuellement le cours d'eau et par la création d'une zone de renaturation.

Ce type de compensation est intéressant car il permet de concilier habilement l'urbanisation et la valorisation des espaces naturels. C'est dans le cadre de ce plan de quartier que les étudiants ont travaillé en réalisant une proposition d'aménagement et de développement d'espaces publics et des services. (gp)